

RAPPORT FINANCIER pour l'exercice 2016

présenté par Julie CHARGELEGUE, trésorière

1 – Compte de gestion 2016

Les charges de fonctionnement de l'association en 2016 ont été en légère hausse par rapport à la prévision. En revanche, les dépenses relatives au magazine de la CAIA ont significativement diminué grâce à un contrat signé avec un nouveau prestataire, après appel d'offres, pour l'annuaire et le magazine conformément à l'engagement pris lors de l'AG précédente.

La caisse de secours n'a pas été sollicitée en 2016 et il ne restait plus aucun prêt précédemment consenti à rembourser.

Les dépenses relatives au Gala de l'armement, réalisé à l'Automobile Club de France (ACF), qui s'élèvent à 117 337 €, ont été bien inférieures au budget, ce qui s'explique grâce au changement de lieu en 2016. Les recettes, plus faibles également que la prévision, s'élèvent à 119 141 €. Cela conduit pour cette année à un excédent de 1 804 €. Les dons reçus à l'occasion du gala s'élèvent à 660 € et sont en baisse par rapport à 2015.

Par ailleurs l'association a organisé un colloque sur le thème : « l'Etat a-t-il encore besoin de grands corps d'ingénieurs dans la haute fonction publique ? ». Les dépenses associées se sont élevées à 25 458€.

Suite à la signature le 22 décembre 2014 pour 3 ans d'une convention entre la CAIA et la DGA, celle-ci a versé pour la troisième et dernière année une subvention de 27 000 €.

Les cotisations perçues ont généré 45 485 € de recettes, le nombre de cotisants (968 pour 2016) a diminué de 10% par rapport à l'année 2015. Ce sujet de préoccupation est en cours d'analyse.

Finalement, l'exercice 2016 affiche un excédent de gestion s'élevant à 1 868 €.

2 – Bilan 2016

Cette année, l'association a choisi de vendre de nombreux titres dont la rémunération était devenue nulle. Pour les titres restant, la plus-value latente de 32 167 € est supérieure à celle de 2015 de 6.8%. Les taux de rémunération des différents placements sont restés faibles en 2016, une tendance qui se maintient en 2017.

Pour l'année 2016, conformément aux statuts, les dons sont versés au fonds de secours. Le bénéfice du Gala est affecté à la réserve générale ainsi que le déficit d'exploitation dont le montant s'élève à 596 €.

La réserve manifestations reste fixée forfaitairement à 160 000 €.

Les produits à recevoir correspondent à plusieurs factures du Gala en attente de paiement fin 2016.

3 – Compte de gestion prévisionnel 2017

En 2017, l'association prévoit la tenue de plusieurs réunions professionnelles pour un budget de 10 000 €

Grâce au contrat avec notre nouveau prestataire pour l'annuaire et le magazine, ce poste va redevenir générateur de recettes nettes pour la CAIA. Le risque a été externalisé et la CAIA est intéressée aux bénéfices de publicité. Globalement, les bénéfices perçus pour 2017 devraient s'élever à au moins 10 000€, ce qui correspond à la somme minimale garantie dans le contrat. Le budget correspondant pour les dépenses liées au magazine a été annulé en conséquences.

Les autres charges devraient être de même niveau qu'en 2016.

En ce qui concerne les produits, outre les revenus du magazine, une nouvelle convention est en cours de négociation entre la CAIA et la DGA pour une nouvelle période de 3 ans. Le montant demandé n'ayant pas changé, celui-ci a été reconduit dans les produits.

Le conseil a choisi de ne pas modifier la formule du gala cette année afin de dégager du temps pour préparer le 50^e anniversaire du corps de l'armement en 2018. Le Gala sous cette forme très prestigieuse est unique dans notre horizon professionnel et bénéficie d'une grande attractivité auprès de nos membres. L'association propose de réduire le budget du Gala à 130 000 € en équilibre avec les recettes et d'affecter 20 200 € aux travaux préparatoires du 50^e anniversaire.

L'équilibre du budget prévisionnel présenté est obtenu sur la base d'un nombre de cotisants légèrement réduit par rapport à celui alloué au budget prévisionnel des années précédentes, soit 960 cotisants. Comme les années précédentes, l'association tient à rappeler l'importance de la bonne rentrée des cotisations qui, avec la subvention, assurent le fonctionnement de l'association et permettent de se préparer à la réduction de la base du Corps, à l'évolution des financements et des besoins futurs de l'association.

4 – Conclusion

L'année 2016 s'est terminée au plan financier dans de bonnes conditions avec un budget équilibré.

Les comptes ont été vérifiés par les trois membres de la commission spéciale de contrôle des comptes désignés par le bureau. Nous vous demandons, après avoir entendu leur rapport, de bien vouloir donner quitus au bureau et à la trésorière de votre association pour la gestion de l'exercice 2016.